



PRIEURÉ SAINT-VINCENT FERRIER

Kerglas 56250 SAINT-NOLFF

Tel.: 02 97 60 35 29 — 56p.kerglas@fsspx.fr

06 28 28 40 37 (abbé T. Legrand) - 06 81 47 81 94 (abbé L. Guionin)

07 83 19 44 32 (Sœurs) - 07 68 94 65 61 (Ecole)



Organisation du ministère



- **Messes** : Les **dimanches** : à la chapelle Sainte-Anne (20, rue Aristide Briand) à 8H15 et 10H. A la chapelle Saint-Yves (17, rue Rencontre) en principe à 18H00. En **semaine** : Au Prieuré, à 7H15, sauf le 1^{er} samedi du mois. A la chapelle Sainte-Anne à 18H00, sauf en période scolaire, le jeudi à 11H15.
 - **Vêpres**: Le dimanche, au Prieuré, à 17H00, suivies du chapelet.
 - **1er vendredi du mois**: A Vannes, chemin de Croix à 17H15, Messe à 18H00 suivie de l'Heure Sainte.
 - **1er samedi du mois**: A Vannes et à Guer, confessions à 17H00, Messe à 18H00 suivie de la méditation de 15 mn. A Guer, Cours de Doctrine à 16h100
 - **Récitation du Rosaire en l'honneur de ND de Fatima**: tous les **13** de chaque mois, à **16H30** à la chapelle Sainte-Anne (à 15H30 les dimanches 13).
Il est possible de consulter les horaires de la semaine et les activités du Prieuré sur: <https://www.prieuresaintvincentferrier.fr>
- Vos prêtres sont disponibles pour les confessions et conseils spirituels ¼ d'heure avant les Messes ou sur rendez-vous.
- Les **malades** sont visités habituellement une fois par mois. Ne pas hésiter à appeler en cas d'urgence.
 - **Catéchismes**: 1) Pour les enfants: au Prieuré tous les quinze jours à 10H30. Trois groupes: avant, après la 1^{ère} communion et pour les plus grands. 2) Pour adultes: les 2^e et 4^e samedis du mois à la Chapelle Ste-Anne à Vannes, après la Messe de 18h (la Liturgie). 3) de persévérance: un mercredi sur 2 après la Messe de 18h (le Dogme).

Activités

- **Ecole Sainte-Philomène** : à partir de la PS jusqu'au CM 2. Directrice : Sœur Anne-Elisabeth (07 68 94 65 61).
- **Milice de l'Immaculée** : ses membres se consacrent à la Sainte Vierge et portent la Médaille Miraculeuse pour être des « instruments d'apostolat dans les mains de l'Immaculée ».
- **Croisade du Rosaire** : Une dizaine = un rosaire ! Resp. Vannes: Mlle E. de La Richerie; Resp. Guer: Mlle M. Lemoine.
- **Cercle MCF Sainte Jeanne-d'Arc** : Responsable et renseignements M. Joseph Herrbach.
- **Croisade Eucharistique pour les enfants**. Aumônier: abbé Guionin. (12 mars; 2 avril)
- **Patronage Sainte-Anne**: Pour les filles de 7 à 15 ans. Resp. Sœurs.
- **Les amis de saint Joseph** travaillent bénévolement un samedi par mois pour le Prieuré. Resp. M. Guillaume Robain.
- **Œuvre St-Vincent de Paul**: aide aux démunis. Réunion le troisième samedi du mois.
- **Procure**: Chapelle Sainte-Anne. Resp. G^{al} Legrier.

Carnet Paroissial

- A reçu la **sépulture ecclésiastique** à la chapelle Sainte-Anne : Le 25 février Mme veuve René RAFIGNON.

Dates à retenir

- **Dimanche 20 mars** : à Vannes, Récollecion de Carême prêchée par M. l'abbé Loïc DUVERGER, assistant du district. Vêpres et Salut du T.S.Sacrement à la Chapelle, à l'issue de la récollecion.
- **Samedi 9 avril** : Pèlerinage des Pères de famille organisé par le MCF
- **Du 14 au 16 avril** : Cérémonies du Triduum de la Semaine Sainte à Vannes et à Guer.
- **Dimanche 17 avril** : Dimanche de Pâques.

PRIX DE REVIENT : 0,75 €

LA TROMPETTE DE SAINT VINCENT

MARS - AVRIL 2022

N° 28



Une âme chantante

« Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste comme les hypocrites » (Matth. 6,16 - Evangile du mercredi des Cendres). La leçon principale de Notre Seigneur dans cet avertissement est bien sûr de ne pas rechercher à faire le bien, ni de pratiquer les œuvres de pénitence de façon ostentatoire. C'est ce qu'aimaient à faire les pharisiens de son temps, afin d'être admirer du peuple hébreu et « de prendre les premières places ».

Cependant, on ne peut pas exclure non plus le fait que Notre Seigneur ait voulu donner une autre leçon à ses auditeurs : celle relative à la tristesse et à ses funestes conséquences.

D'abord la tristesse est loin d'être apostolique. Comme aimait à le rappeler saint François de Sales, « on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, mais avec du miel » : le vinaigre de l'aigreur et de la tristesse repousse les âmes alors que le miel de la Charité et de la douceur les attire. Ensuite, pour l'âme atteinte de cette tristesse, le danger de s'éloigner de Dieu et de l'esprit de l'Evangile est bien réel. « Rien n'est plus contraire à l'esprit de Jésus, qu'une tristesse amère, un air blasé et désenchanté, une attitude négative en face de la vie » écrivait l'abbé Gaston Courtois, prêtre éducateur réputé du 20^e siècle. Un évêque du 19^e siècle, Mgr Charles Gay, disait lui, que « le Christianisme est la religion de la Joie. Dieu reprochera à beaucoup de chrétiens leur tristesse. Elle prouve qu'ils n'ont pas la foi suffisante, que leur espérance est faible et leur charité médiocre. »

De fait, Jésus Lui-même n'a manifesté de la

tristesse que par compassion pour les souffrances humaines (mort de Lazare), par douleur devant la résistance à la grâce (Jésus pleurant sur Jérusalem), ou par l'agonie morale que constituait pour Lui la prise en charge des péchés du monde, le péché étant l'obstacle fondamental à la joie.

A l'entrée de ce nouveau Carême, alors que l'avenir semble bien incertain, il nous faut revenir à l'essentiel et garder cette joie proprement chrétienne



et indispensable à notre équilibre spirituelle. Notre Seigneur n'a-t-il pas adressé à son Père cette prière en faveur de ses apôtres, juste après l'institution de la Sainte Eucharistie : « Qu'ils aient en eux ma Joie en plénitude » (Jn 17, 13) ? Pour nous y aider,

mettons-nous sous le regard et la protection de l'une des saintes patronnes secondaires de notre pays, sainte Jeanne d'Arc. Le 2 mars 1922, il y a donc cent ans en ce mercredi des Cendres 2022, le pape Pie XI, dans sa lettre apostolique *Galliam, Ecclesiae filiam primogenitam*, proclamait sainte Jeanne d'Arc, canonisée deux ans plus tôt, patronne secondaire de la France ; tout en rappelant que Notre-Dame de l'Assomption restait patronne principale de celle que le tout nouveau pape (élu trois semaines plus tôt) nommait du titre traditionnel de « fille aînée de l'Église ».

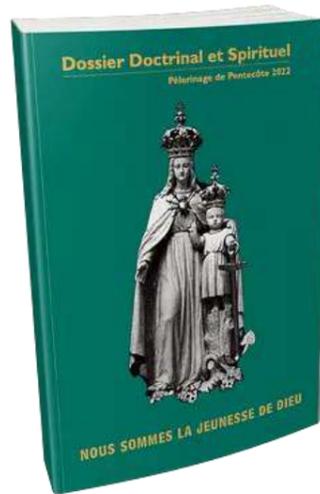
Ce patronage institué par le pape d'alors engendre comme une grâce propre, ou au moins plus facile d'accès, aux seuls fils de la Fille aînée de l'Église; une grâce de ressemblance surnaturelle et d'imitation vertueuse.

Or il y a en sainte Jeanne d'Arc, une caractéristique de sa sainteté, aidée sans doute par sa jeunesse « matérielle » dirons-nous, qu'il est important de noter et d'imiter, en particulier dans les temps d'angoisses et d'interrogation sur l'avenir : c'est sa jeunesse « spirituelle », sa jeunesse d'âme. « *Vous savez, vous ce qu'est la jeunesse d'âme* » écrit le chartreux Dom Augustin Guillerand ? *C'est l'union à son principe. Et le principe de l'âme, c'est Dieu. Voilà comment l'union au Bon Dieu, par la fidélité à bien le servir et l'acceptation de sa volonté, donne une allégresse perpétuelle, comme si on avait toujours vingt ans.* »

Cette jeunesse d'âme permit à Jeanne la Pucelle de se moquer gentiment de ses juges de Rouen quand leurs questions frôlaient la bêtise. A l'un d'eux lui demandant si saint Michel était nu quand il lui apparaissait, elle répondit dans un éclat de rire : « *Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir ?!* »

Plus profondément, dans un article sur l'âme de sainte Jeanne d'Arc, le R.P. Calmel O.P. en brosse comme un tableau à grands traits : « *Sa religion au sens de révérence à Dieu et reconnaissance de son domaine, a quelque chose de bouleversant et d'extrêmement gentil. Voyez plutôt comme elle vous décrit ses Voix ; voyez son attitude d'humilité et de respect quand elles viennent la visiter ; voyez comme elle répète sans cesse : je m'en attends de tout à Notre Seigneur. Pour sainte Jeanne d'Arc, il est évident qu'elle ne sait pas ce que c'est que l'occupation de soi : elle éclate de rire lorsque les commères lui font toucher des médailles ; elle sait fort bien que Dieu la garde de toute vaine gloire lorsque les Orléanais l'acclament et lui font la fête ; elle est incapable d'aucun ressentiment à l'égard des juges qui l'ont enfermée en prison, - les fers aux pieds et gardée par des brutes - ou lorsqu'ils la torturent indéfiniment avec leurs interrogatoires perfides. Avec cela, pratique, avisée, d'une finesse charmante. Elle explique comment elle mettait une croix au bas de ses lettres pour signifier de faire le contraire de ce qu'elle écrivait ; elle savait fort bien que ses lettres pouvaient tomber aux mains de l'ennemi. Dans plusieurs circonstances, elle est prête à rendre des prisonniers mais non sans contrepartie. Elle passe une nuit tout éveillée, et dans la chambre même de Catherine de la Rochelle, pour avoir le cœur net des prétendues visions angéliques de cette demi-folle. Son amour de la paix est d'une honnêteté admirable. Elle ne fait la guerre que contrainte et forcée. Elle n'a rien de belliqueux. Lisez plutôt ses sommations si sensées, si humaines, pour obtenir les redditions sans faire couler le sang. Voyez comme elle s'oppose aux poursuites qui feraient encore des morts, du moment que la victoire est obtenue. « Appareillée » au Cœur même de Jésus parce qu'elle aussi fut envoyée en mission ; elle aussi fut trahie et vendue ; elle aussi fut jugée par une fausse*

église ; elle aussi connut la déréliction de Gethsémani, pardonna à ses bourreaux, expira dans les tourments et prophétisa la victoire. Ses dernières paroles furent paroles d'amour ; son cœur demeura intact parmi les flammes. » (Itinéraire n°53 – mai 1961)



M. l'abbé de Jorna a rappelé au sujet du prochain pèlerinage de Pentecôte : « *Retentit aujourd'hui encore le cri de Charette exhortant fièrement ses hommes : "On nous dit que nous sommes les suppôts des vieilles superstitions ; faut rire ! Mais en face de ces démons qui renaissent de siècle en siècle, sommes une jeunesse, Messieurs ! Sommes la jeunesse de Dieu. La jeunesse de la fidélité !" Et cette jeunesse veut préserver pour elle et pour ses fils, la créature humaine, la liberté de l'homme intérieur. [...] D'un côté, la vieillesse du monde prétendument moderne ; de l'autre, la jeunesse éternelle de Dieu. Or, comme nous l'enseigne saint Jean : "Tout ce qui est dans le monde - la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie - ne vient point du Père, mais du monde. Le monde passe, et sa concupiscence aussi ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement." (1 Jn 2, 16-17) [...] Des âmes chagrines, des esprits pusillanimes préféreront se plaindre et geindre sur le sort qui leur est réservé, au prétexte qu'elles ne veulent pas être dupes, parce qu'elles savent bien, elles, la méchanceté des temps présents et la malice des hommes qui nous gouvernent. Pauvre prétexte qui n'oublie qu'une chose : Dieu est tout-puissant et rien sur cette terre ne se fait sans sa permission. Aucune épreuve ne nous est imposée sans que sa grâce ne vienne nous aider à la porter vaillamment. [...] De tout cela découle une conception foncièrement militante de la vie chrétienne. Deux notes la caractérisent : l'esprit de sacrifice et une espérance inébranlable. "Et dans ce combat enthousiasmant parce qu'exigeant, nous ne sommes pas isolés, encore moins désolés, comme nous le rappelle Mgr Lefebvre : forts de notre union à tous les élus du Ciel et à tous les catholiques de la terre qui veulent garder leur foi, nous sommes assurés de la victoire." »*

Alors en ce Carême commençant, revêtons-nous de cette jeunesse de Dieu ; prenons exemple sur sainte Jeanne d'Arc. Ayons une âme chantante, une âme jeune de la jeunesse de Dieu.

Votre dévoué
Abbé Thierry Legrand +

Lettre de Mgr Lefebvre sur le Carême — 14 février 1982

Bien chers fidèles,

Selon une ancienne et salubre tradition dans l'Église, à l'occasion du Carême, je vous adresse ces quelques paroles pour vous encourager à entrer de toute votre âme dans ce temps de pénitence, avec les dispositions voulues par l'Église et dans le but pour lequel elle l'a prescrit.

Si je recherche dans les livres du début du siècle les fins pour lesquelles l'Église a prescrit ce temps de pénitence, ils en indiquent trois : 1- d'abord réprimer la concupiscence de la chair ; 2- puis faciliter l'élévation de nos âmes vers les réalités divines ; 3- enfin satisfaire pour nos péchés.

N'est-ce pas ce dont Notre-Seigneur nous montre l'exemple au cours de son existence ici-bas : prier et faire pénitence. Mais n'ayant ni concupiscence, ni péché, il a fait pénitence et satisfait pour nos péchés, nous montrant par là que notre pénitence peut être bénéfique non seulement pour nous, mais pour notre prochain.

Prier et faire pénitence. Faire pénitence pour mieux prier, pour nous approcher davantage de Dieu, voilà ce que tous les saints ont fait, ce que la Vierge Marie rappelle dans tous ses messages.

Oserons-nous dire que cette nécessité est moins grande à notre époque qu'aux époques précédentes ? Nous pouvons et devons au contraire affirmer que jamais plus qu'aujourd'hui la prière et la pénitence sont nécessaires, parce qu'on a tout fait pour diminuer et mépriser ces deux éléments fondamentaux de la vie chrétienne.

A-t-on jamais comme aujourd'hui cherché à satisfaire sans aucune limite tous les instincts désordonnés de la chair, jusqu'à l'assassinat de millions d'innocents. On croirait de même que la société n'a de raison d'être que de donner le maximum de « standing » de vie à tous les hommes, pour leur éviter toute privation des biens matériels.

Ainsi le but de la société serait opposé à ce que prescrit l'Église. **Et l'on comprend qu'en ces temps où les hommes d'Église s'alignent sur l'esprit du monde**, on assiste à la disparition de la prière et de la pénitence, et particulièrement dans leur aspect de réparation pour les péchés, d'obtention du pardon des fautes. Qui aime aujourd'hui redire le psaume si émouvant du « *Miserere* » et répéter avec le psalmiste « *Peccatum meum contra me est semper : mon péché est toujours devant moi* » ? Et comment une âme chrétienne peut-elle éloigner la pensée du péché si l'image du crucifix est toujours devant ses yeux ?

Les Évêques ont demandé au Concile **une**

diminution telle du jeûne et de l'abstinence que ces prescriptions ont pratiquement disparu. Nous devons reconnaître que cette disparition est une conséquence de l'esprit œcuménique et protestant qui nie la nécessité de notre participation pour l'application des mérites de Notre-Seigneur à chacun de nous, pour la rémission de nos péchés et la restauration de notre filiation divine.

Tandis qu'autrefois les commandements de l'Église prévoyaient 1- le jeûne obligatoire pour tous les jours du Carême excepté les dimanches, pour les jours des Quatre-temps et plusieurs vigiles, 2- l'abstinence pour tous les vendredis de l'année, les dimanches de Carême, et dans de nombreux diocèses tous les samedis de l'année.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces prescriptions ? 1- le jeûne le Mercredi des cendres et le Vendredi Saint, 2- l'abstinence le Mercredi des cendres et les vendredis de Carême. On peut se demander, pourquoi une telle diminution.

Quels sont ceux qui sont astreints au jeûne ? Les adultes de 21 ans (18 ans depuis 1983) jusqu'à l'âge de 60 ans. Qui doit observer l'abstinence ? Sont astreints à l'abstinence tous les fidèles à partir de l'âge de 7 ans (14 ans depuis 1983).

Qu'est-ce que le jeûne ? C'est ne faire qu'un repas par jour, auquel il est permis d'ajouter deux collations, une le matin et une le soir, ne dépassant pas deux onces, soit 60 g d'aliment solide.

Qu'est-ce que l'abstinence ? C'est s'abstenir de viande.

Les fidèles qui ont vraiment l'esprit de foi et qui comprennent profondément les motifs de l'Église, qui ont été indiqués ci-dessus, auront à cœur non seulement d'accomplir ces légères prescriptions d'aujourd'hui, mais entrant dans l'esprit de Notre-Seigneur et de la Vierge Marie, ils porteront les péchés qu'ils ont commis et ceux de leur prochain, de leur famille, de leurs amis, de leurs concitoyens.

C'est pourquoi ils ajouteront à ces prescriptions soit le jeûne tous les Vendredis de Carême, soit l'abstinence d'alcool ou de vin, ou ils s'abstiendront de télévision. Ils s'efforceront de prier davantage, d'assister plus souvent à la Sainte Messe, de réciter le Rosaire, de ne pas manquer la prière du soir en famille. Ils se sépareront de biens superflus pour aider les Séminaires, pour fonder des écoles, pour aider leurs prêtres à l'aménagement des chapelles, pour aider le développement des maisons des religieux et des religieuses.